



## Opérations internationales

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services destinés aux entreprises. Nos conseillers commerciaux du service Affaires Internationales sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de service que nous vous proposons.

### Virement Européen (SEPA) (effectué dans l'Espace Economique Européen - E.E.E.)

Le SEPA permet d'harmoniser les transferts financiers entre les 31 états de la zone SEPA (27 états membres + Norvège, Islande, Lichtenstein, Suisse).  
Les opérations SEPA nécessitent l'identification du bénéficiaire par le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number).

### Opérations à destination de l'étranger

Virements émis	
Virement EEE	4,20 €
Virement EEE transmis par EDI/WEB	0,23 €
Autres opérations hors EEE	0,155% avec mini 22,00 € et maxi 46,00 €
+ commission de change de	0,355% avec mini de 3,30 € et maxi 27,00 €

Règlements par effets	
Effets libres	0,205% avec mini 37,00 € et maxi 70,00 €
+ commission de change de	0,355% avec mini 3,30 € et maxi 27,00 €
Effets documentaires	0,305% avec mini 57,00 € et maxi 100,00 €
+ commission de change de	0,355% avec mini 3,30 € et maxi 27,00 €

Crédits documentaires Import	
Commission d'ouverture	0,25% avec mini de 110 €/trim*
Commission de dossier	83,00 €
Commission de contrôle et levée de documents	0,125% avec mini de 111,00 €

\*Trimestre indivisible

### Opérations en provenance de l'étranger

Virements SWIFT reçus	
Virement EEE	GRATUIT
Autres opérations hors EEE	0,105% avec mini 13,10 € et maxi 30,00 €
+ commission de change de	0,355% avec mini 3,30 € et maxi 27,00 €

Règlements par effets	
Effets crédités après encaissement	0,125% avec mini 16,50 € et maxi 40,00 €
+ commission de change de	0,355% avec mini 3,30 € et maxi 27,00 €
Effets documentaires	0,255% avec mini 35,00 € et maxi 70,00 €
+ commission de change de	0,355% avec mini 3,30 € et maxi 27,00 €

Crédits documentaires Export	
Commission de notification	0,10% avec mini de 127,00 €
Commission de dossier	83,00 €
Commission de levée de documents	0,150% avec mini de 184,00 €

### Opérations diverses

Garanties bancaires	NOUS CONSULTER
Couverture de change	NOUS CONSULTER
Soutien à l'implantation d'ouverture de compte à l'étranger	NOUS CONSULTER



## Epargne

### Opérations sur titres et bourse

Droits de garde titres	
Tarif annuel, prélevé sur la valeur du portefeuille au 31/12 de l'année précédente	23,75 € <sup>(1)</sup>
Droits fixes	0,050% <sup>(1)</sup>
Droits proportionnels :	
→ valeurs Crédit Agricole	0,233% <sup>(1)</sup>
→ valeurs hors Crédit Agricole	0,333% <sup>(1)</sup>
→ valeurs étrangères	3,08 € <sup>(1)</sup>
→ commission par ligne	
Montant global des droits de garde	
→ minimum	27,50 € <sup>(1)</sup>
→ maximum	323,33 € <sup>(1)</sup>

Frais de bourse - France (Actions - Obligations) (hors frais de marché)	
AGENCE EN LIGNE	1,550%
→ minimum	21,40 €
INTERNET (Invest Store Initial)	0,70%
→ minimum	8,50 €

### Epargne salariale

PER (Plan Epargne Retraite) CONVERGENCE	
Plan d'Epargne Inter-entreprise (PEI)	NOUS CONSULTER
Plan d'Epargne Retraite Collectif	POUR LES TARIFS
Inter-entreprise (PERCOI)	ET LES CONDITIONS

## Les + du Crédit Agricole

Votre Chargé d'Affaires peut réaliser, à votre demande, une étude personnalisée.

### Placement de la trésorerie

Dépôts à terme	NOUS CONSULTER
OPCVM monétaires et obligations entreprises	NOUS CONSULTER
Certificats dépôt négociable	NOUS CONSULTER



## Assurances

### Prévoyance

Valeur Prévoyance Multi Partenaires (capital décès)	
Assurance Protection de Revenus Pro (arrêt de travail suite maladie, accident)	NOUS CONSULTER
Accordance (complémentaire retraite)	POUR LES TARIFS ET LES CONDITIONS
Assurance des Accidents de la Vie avec extension de garantie liée à l'activité professionnelle	
La souscription de certains produits et service est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. N'hésitez pas à contacter votre Chargé d'Affaires qui vous apportera toutes les informations nécessaires.	

### Assurances Santé Collective

Offre complémentaire Santé, Individuelle et Collective	
	NOUS CONSULTER POUR LES TARIFS ET LES CONDITIONS
Qualité pour les produits d'assurance et numéro d'immatriculation d'intermédiaire N° 07029669.	



## Résoudre un litige

Une relation de qualité et de proximité est une des priorités du Crédit Agricole Sud Méditerranée. Aussi, afin de mieux répondre à vos préoccupations, vous disposez des interlocuteurs ci-après :

### Recours internes

- **Votre Agence** : votre réclamation doit être formulée auprès de votre conseiller ou de votre Directeur d'Agence.
- **Le service Qualité et Réclamations Clients** : si la réponse apportée à votre réclamation n'est pas satisfaisante, vous pouvez vous adresser :

Par courrier à notre service Qualité et Réclamations Clients	Par Internet (formulaire de saisie)
30 rue P. Bretonneau - BP39923 66832 Perpignan Cedex 9	www.ca-sudmed.fr/ResoudreUnLitige.html

Nous nous engageons à prendre en charge sous 48h votre réclamation et à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais\*

\* Dans un délai maximum de 2 mois conformément à la recommandation ACP N°2011-R-05 Pour connaître la nouvelle réglementation issue de la Directive Services de Paiement 2, se reporter au paragraphe Résoudre un litige / recours internes des principales conditions tarifaires Professionnels.

### Recours externes

- **La Médiation** : en dernier recours, si la réponse apportée par le service Qualité et Réclamations Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le Médiateur :

#### M. Le Médiateur de la Consommation

Par courrier à l'adresse suivante : M. Le Médiateur du CA Sud Méditerranée BP 90061 - 66755 Saint Cyprien Cedex	Par Internet www.lemediateur-ca-sudmed.fr
---	--

#### M. Le Médiateur de l'Assurance (litiges relatif à un contrat d'assurance)

Par courrier à l'adresse suivante : M. Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 9	Par Internet www.mediation-assurance.org
--	---

Condition : tous les recours internes doivent être préalablement épuisés. Vous ne pourrez vous adresser au médiateur de l'assurance qu'après avoir sollicité le Service Clients de l'assureur concerné (plus d'information sur <https://ca-assurances.com/contact-0>)

#### M. Le Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers (litiges relatif à des placements financiers)

Par courrier à l'adresse suivante : 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02	Par Internet www.amf-france.org
---	------------------------------------

#### Plateforme européenne des litiges : ec.europa.eu/consumers/odr/ (litiges relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne)

#### ► L'action civile

SERVICES BANCAIRES DE BASE : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du code monétaire et financier.

<sup>(1)</sup> Soumis à la TVA au taux en vigueur



SUD MÉDITERRANÉE  
banque & assurances

Internet  
[www.ca-sudmed.fr/entreprises](http://www.ca-sudmed.fr/entreprises)  
Frais de connexion selon opérateur

Agence Entreprises 66

04 68 68 83 10

Numéro non surtaxé, prix d'un appel, accessible 6j/7

Agence Entreprises 09

05 61 65 72 15

Numéro non surtaxé, prix d'un appel, accessible 6j/7

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD MÉDITERRANÉE WWW.CA-SUDMED.FR  
Edité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée. Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé au 30 rue Pierre Bretonneau - BP 39 923 - 66 832 PERPIGNAN cedex 9 - 776 179 335 RCS Perpignan. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 029 669. Imprimerie Merico - Bozouls - 09/2019 - PSM2664 - © iStock - Conforme aux exigences environnementales - Document à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique.



Toute une banque  
pour vous

SUD MÉDITERRANÉE  
banque & assurances

## ENTREPRISES

# Vos tarifs au quotidien 2020

## Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Tarifs nets - Entreprises



